



ATELIERS

Impact d'un programme d'activité physique adaptée sur la santé des travailleurs en arrêt

Impact of an adapted physical activity program on the health of workers on leave.

M. Späh ^a, *, M. Andela ^a, J. Fournier ^b, F. Mougine-Guillaume ^b, B. Feuvrier ^c, F. Nassoy-Stehlin ^d

^a UFR SHLS, 32 Rue Megevand, 25000 Besançon

^b UFR STAPS, 31 Rue de l'Épitaphe, 25000 Besançon

^c OPSAT, Allée Hugoniot - Zone technoland - Brognard, 25460 Étupes

^d OPSAT, Techn'Hom2, 7 Rue Jacqueline Auriol, 90000 Belfort

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : marieke.spah@univ-fcomte.fr (M. Späh)

Objectifs : cette étude examine l'impact d'un programme d'Activités Physiques Adaptées (APA) sur les travailleurs souffrant de troubles psychologiques liés au travail, visant à améliorer leur santé mentale et physique et à faciliter leur retour au travail.

Méthodes : réalisée en collaboration avec l'Organisme de Prévention et Santé au Travail (OPSAT) de Franche-Comté, l'étude compare un groupe expérimental participant à un programme APA de 12 semaines avec un groupe contrôle en liste d'attente.

Résultats : les résultats préliminaires de 10 participants expérimentaux et 4 participants contrôles montrent des améliorations de la santé mentale et de la qualité de vie pour le groupe expérimental. Les entretiens qualitatifs révèlent des perceptions positives de l'impact de l'APA sur la gestion du stress et le retour au travail.

Conclusions : malgré les défis de recrutement pour le groupe contrôle, les résultats initiaux suggèrent que l'APA est une stratégie prometteuse. L'étude sera ajustée pour mettre l'accent sur les données qualitatives dans la prochaine phase afin de mieux comprendre les mécanismes sous-jacents et d'affiner les interventions, offrant potentiellement des solutions concrètes pour soutenir les individus dans leur retour au travail et promouvoir une santé professionnelle globale.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Résultats : il s'agit de la première étude épidémiologique en France portant sur les effets sanitaires liés à l'activité de FAM. Les résultats attendus devraient contribuer à mieux comprendre les risques respiratoires, cardiovasculaires et génotoxiques associés à cette technologie.

Conclusions : in fine, cette étude devrait permettre d'identifier des biomarqueurs d'effets précoces pouvant servir au suivi des travailleurs. Les données recueillies permettront, le cas échéant, d'adapter les mesures de prévention et de protection en milieu professionnel.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Évaluation des effets respiratoires et cardiovasculaires de l'exposition aux particules ultrafines métalliques en fabrication additive chez des travailleurs en France : protocole d'étude

Assessment of respiratory and cardiovascular effects of occupational exposure to ultrafine metal particles in additive manufacturing workers in France: study protocol.

H. Samba ^{a*}, V. Demange ^a, S. Bau ^b, D. Rousset ^b, F-X. Keller ^c, M. Dziurla ^a, V. Martin ^a

^a Département Épidémiologie en Entreprise, INRS, Rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex

^b Département Métrologie de Polluants, INRS, Rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex

^c Département Ingénierie des Procédés, INRS, Rue du Morvan, CS 60027, 54519 Vandœuvre-lès-Nancy cedex

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : harielle.samba@inrs.fr (H. Samba)

Objectifs : avec le développement de la fabrication additive métallique (FAM), ou impression 3D métallique, émergent de nouvelles préoccupations en santé au travail, notamment liées à l'exposition potentielle aux particules ultrafines (PUFs). Cette étude a pour objectif d'évaluer les effets sanitaires de cette exposition professionnelle à travers l'analyse de biomarqueurs d'effet.

Méthodes : il est prévu d'inclure 105 salariés (70 exposés et 35 non exposés) travaillant dans des entreprises françaises de FAM, utilisant des alliages de poudres métalliques contenant du chrome, cobalt, nickel ou titane. Chaque participant est suivi pendant trois jours consécutifs en début de semaine de travail (du lundi au mercredi), sur la durée totale du poste de travail. L'exposition professionnelle des salariés est évaluée par la métrologie des aérosols (prélèvements sur la durée du poste de travail et mesures en temps réel, en individuel et en points fixes, de la concentration en nombre, en masse, et du potentiel oxydant des particules, questionnaire sur le poste de travail) et la biométrie d'exposition (quantification du chrome, cobalt, nickel et titane dans les urines et quantification des PUFs dans le condensat de l'air exhalé CAE). Les effets sur la santé sont mesurés par des biomarqueurs d'effet dosés dans différentes matrices biologiques (CAE, sang et urine). Il s'agit de biomarqueurs de stress oxydant (malondialdéhyde, 8-hydroxy-2-deoxyguanosine), d'inflammation systémique (interleukines 6 et 8) et pulmonaire (monoxyde d'azote exhalé), d'atteinte cardiovasculaire (molécules d'adhésion intercellulaire (ICAM), molécules d'adhésion vasculaire (VCAM), apolipoprotéines A-I et B), et de génotoxicité (test des micronoyaux). Les antécédents médicaux et les symptômes respiratoires sont recueillis par questionnaire. Le recueil des données a débuté en 2025 et se poursuivra en 2026.

Conclusions : ce travail met en évidence qu'au-delà des tendances évolutives globales des conditions de travail psychosociales et physiques et l'état de santé des salariés, il existe de fortes disparités selon les secteurs d'activités. La prise en compte de ces résultats permettra de mieux cibler les actions préventives à mener en fonction des secteurs d'activités.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Évolution des conditions de travail et de santé dans différents secteurs d'activités professionnelles entre 2010 et 2019 à partir de l'observatoire Evrest

Changes in working and health conditions in occupational sectors between 2010 and 2019, based on the Evrest observatory.

L. Rollin ^{a}, J-F. Gehanno ^a, M. Couvreur ^b, S. Volkoff ^c, les membres de l'Équipe Projet Nationale Evrest, A. Leroyer ^e.*

^a Service de médecine du travail et pathologie professionnelle, CHU de Rouen, Rouen, France

^b Observatoire régional de la santé et du social, Rouen, France

^c Cnam-CRTD équipe Ergonomie, CEET et Gis Creapt, Saint-Denis, France

^d Équipe projet national Evrest

^e Département universitaire de médecine et santé au travail, faculté de médecine, université de Lille, Lille, France

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : laetitia.rollin@chu-rouen.fr (L. Rollin)

Objectifs : l'objectif de cette communication est de décrire l'évolution des conditions de travail et de l'état de santé des travailleurs français entre 2010 et 2019 selon les différents secteurs d'activité.

Méthodes : les données de l'observatoire Evrest (Evolutions et Relations en Santé au Travail) ont été utilisées. Cet observatoire recueille, pour un échantillon aléatoire de salariés, des données sur leurs conditions de travail et leur santé. Les données des 13 principaux secteurs d'activité français en 2010-2011 et 2018-2019 ont été utilisées. Une méthode de pondération en 2 étapes a été appliquée pour permettre l'extrapolation des résultats aux salariés français : prise en compte de la probabilité de participation des salariés à l'étude, puis calage sur marge (données Insee) afin de corriger d'éventuelles distorsions de l'échantillon par rapport au champ de l'enquête.

Résultats : Au total, 23 951 et 26 538 questionnaires ont été recueillis pour les périodes 2010-2011 et 2018-2019, respectivement. La demande psychologique a significativement diminué (par exemple, -9 % ($p=0.003$) pour le fait de traiter trop vite une tâche) et la latitude décisionnelle significativement augmenté (+9 %, $p=0.011$) entre ces 2 périodes, tandis que la charge de travail physique a diminué mais non significativement (par exemple, port de charges lourdes -5 %, $p=0.16$). Les plaintes du rachis dorso lombaire et l'anxiété ont significativement diminué alors que la fatigue a significativement augmenté. Toutefois, il existe des disparités importantes et significatives dans les évolutions entre les secteurs. A titre d'exemple, le secteur de la santé humaine action sociale présentait de nombreuses évolutions défavorables (peu d'amélioration des conditions de travail et augmentation de nombreux problèmes de santé), le secteur de la construction montrait des améliorations significatives pour la latitude décisionnelle, les plaintes rachidiennes et l'anxiété, le secteur du commerce montrait une évolution favorable des conditions de travail, mais une majoration significative de la fatigue.

Usure professionnelle de salariés suivis par un service de prévention et de santé au travail inter-entreprises en 2024

Occupational strain among employees followed by an intercompany occupational health and prevention service in 2024.

*V. Mora *, H. Attali, R. Codron, P.Y. Montéléon, I. Mouchetrou Njoya, M. Noyé, O. Semoun, C. Wargon, C. Zind*

Association interprofessionnelle des centres médicaux et sociaux de santé au travail de la région Île-de-France (ACMS), 55 rue du Rouget de Lisle, 92150 Suresnes

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : victoria.mora@acms.asso.fr (V. Mora)

Objectifs : la prévention de l'usure professionnelle est au cœur des plans nationaux santé-travail. L'objectif de notre étude est de recueillir la perception par les salariés de leur usure.

Méthodes : étude sur 4 mois par auto-questionnaire, proposé aux salariés, tous âges, métiers et motifs de visites confondus. Saisie sur LimeSurvey® et analyses par SPSS®. Les éléments recueillis portaient, notamment, sur le vécu de situations usantes (SU) au travail sur les plans physique, psychique et relationnel, l'état de santé physique, psychique et ses liens avec le travail ainsi que les difficultés à tenir physiquement ou psychologiquement le travail dans la durée.

Résultats : 2121 questionnaires, âge moyen 40 ans, 52 % de femmes. Parmi les résultats ($p < 0,001$), les 56 ans et plus, les ouvriers et employés indiquent davantage de SU sur le plan physique ; davantage de SU au niveau psychique chez les agents de maîtrise, les cadres, les femmes. Les salariés exposés à la fois à des SU physiques et psychiques jugent leur état de santé physique et psychique plus mauvais, en lien avec le travail. Les salariés exposés à des SU physiques, psychiques ou relationnelles n'arrivent pas à concilier vie professionnelle et personnelle, ont des répercussions négatives sur leur vie personnelle, ont des difficultés à tenir physiquement ou psychologiquement leur travail. Tout âge confondu, ceux qui pensent ne pas pouvoir exercer leur activité professionnelle plus de 5 ans n'ont pas d'aide des collègues ou de la hiérarchie, ont développé des astuces personnelles pour faire leur travail, sont exposés à des SU physiques ou psychiques ou relationnelles.

Conclusions : cette étude dresse un état des lieux de l'usure professionnelle ressentie et de ses déterminants. Les SU sont ressenties dès les premières années de la vie professionnelle et ne font qu'augmenter. La perception d'un mauvais état de santé, des difficultés à tenir physiquement ou psychologiquement le travail et l'impossibilité de se maintenir à son poste plus de 5 ans semblent être en lien avec le vécu des SU, ressenties assez précocement dans la population interrogée. Le suivi individuel de l'état de santé, la recherche précoce de ces indicateurs de risque d'usure et la connaissance du milieu de travail par les équipes pluridisciplinaires des SPSTI contribuent à cibler au mieux les actions de prévention primaire, en co-construction avec les employeurs, salariés, partenaires sociaux et autres acteurs de prévention.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

En analyse multivariée, les variables significativement associées à un risque accru de surpoids et/ou d'obésité étaient : les horaires atypiques de jour chez les femmes (surpoids : OR=1,16 [1,01-1,34], obésité : OR=1,21 [1,03-1,41]) et les horaires de nuit chez les hommes (surpoids : OR=1,20 [1,02-1,40], obésité : OR=1,27 [1,05-1,55]) ; travailler avec la peur de perdre son emploi chez les femmes (surpoids : OR=1,25 [1,01-1,56], obésité : OR=1,31 [1,03-1,66]) ; la conduite routière prolongée chez les femmes (surpoids : OR=1,36 [1,08-1,71]) et chez les hommes (surpoids : OR=1,22 [1,06-1,41], obésité : OR=1,44 [1,20-1,73]) ; un score de cumul de contraintes biomécaniques chez les femmes (surpoids : score intermédiaire vs faible OR=1,30 [1,11-1,52], score élevé vs faible OR=1,20 [1,01-1,43]).

Conclusions : les différences observées entre hommes et femmes soulignent la nécessité de développer des stratégies de prévention et d'intervention ciblées en milieu professionnel en tenant compte des spécificités de genre et des conditions de travail.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Surpoids et obésité en milieu professionnel français : associations avec les conditions de travail et exploration des disparités de genre à partir des données de l'observatoire Evrest

Overweight and obesity in the French workforce: associations with working conditions and an exploration of gender disparities using data from the Evrest observatory.

*A Bayart ^{a *}, L Rollin ^b, A Leroyer ^{a, c} et les membres de l'Equipe Projet Nationale Evrest.*

^a Service d'épidémiologie, santé publique, économie de santé et prévention, CHU Lille, 6 rue du Professeur Laguesse, 59000 Lille

^b Service de médecine du travail du CHU de Rouen, 1 rue de Germont, 76031 Rouen Cedex

^c Département universitaire de médecine et santé au travail, faculté de médecine pôle recherche, 1 place de Verdun, 59045 Lille Cedex

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : amaury.bayart.etu@univ-lille.fr (A. Bayart)

Objectifs : le surpoids et l'obésité constituent un problème de santé publique croissant au niveau mondial, y compris au sein de la population active, avec des répercussions potentielles sur la santé et la capacité de travail. L'objectif principal de cette étude était d'identifier, à partir de la base de données Evrest, les facteurs professionnels associés au surpoids et à l'obésité chez les travailleurs, en explorant les spécificités liées au genre.

Méthodes : une étude analytique transversale a été réalisée à partir des données recueillies sur la période 2019-2023 lors des entretiens périodiques de santé au travail des salariés nés en octobre. L'Indice de Masse Corporelle (IMC) a été catégorisé en : normaux/maigres (< 25 kg/m², catégorie de référence), surpoids (25-29,9 kg/m²) et obèses (≥ 30 kg/m²). Les variables explicatives incluaient l'âge, la catégorie socioprofessionnelle (CSP), le secteur d'activité (NAF), le tabagisme et des facteurs professionnels. Après analyses univariées, des régressions logistiques multinomiales multivariées ajustées sur l'âge, la CSP, la NAF et le tabagisme ont été effectuées et stratifiées par sexe.

Résultats : Les analyses ont porté sur un échantillon pondéré de 30 777 travailleurs : 18 941 hommes (51,4 % redressé), 11 836 femmes (48,6 %). La répartition de l'IMC en poids normal, surpoids et obèses était respectivement de 60%, 23% et 16% chez les femmes et de 48 %, 36 % et 16 % chez les hommes.

Conclusions : cette étude dresse un état des lieux des conditions de travail et de la santé du personnel soignant, majoritairement féminin, dans les EHPAD d'Île-de-France, en tenant compte du contexte post-Covid. Elle met en lumière les enjeux liés au travail et à la santé des femmes et confirme les difficultés spécifiques de ce secteur crucial, aggravées par le vieillissement de la population. L'enquête souligne la nécessité d'actions concrètes, telles que la création de postes, le renforcement de la mise à disposition de moyens matériels adaptés, l'augmentation des salaires et le développement de formations, pour améliorer les conditions de travail et la qualité des soins prodigués aux personnes âgées dépendantes.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Conditions de travail et santé du personnel soignant d'Établissements d'Hébergement pour Personnes Âgées Dépendantes (EHPAD) d'Île-de-France

Working conditions and health of care staff in nursing homes in the Ile-de-France area.

H. Attali ^a *, J. Romard ^b, M. Dumortier ^a, P-Y. Montéléon ^a, V. Mora ^a, M. Noyé ^a, O. Semoun ^a, C. Wargon ^a

^a ACMS, 55 rue du Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex

^b Université Paris-Est Créteil Val de Marne, Faculté de Médecine, 8 rue du général Sarrail, 94010 Créteil cedex

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : helene.attali@acms.asso.fr (H. Attali)

Objectifs : les EHPAD accueillent des résidents de plus en plus âgés, polyopathologiques et dépendants. Leurs soignants vivent des conditions de travail difficiles, les résidents subissant une dégradation de leur prise en charge globale. Les objectifs de l'étude étaient de décrire les conditions de travail, l'articulation entre vie professionnelle et vie personnelle, l'état de santé des soignants d'EHPAD, et apprécier la perception des soignants quant aux répercussions de leurs conditions de travail sur la santé des résidents.

Méthodes : étude épidémiologique transversale, descriptive et analytique. Le recueil des données a été réalisé par un auto-questionnaire auprès de soignants d'EHPAD suivis par l'ACMS entre le 30 novembre 2022 et le 8 avril 2023.

Résultats : la population est constituée de 173 salariés : 89,3 % de femmes, 47,4 % d'aides-soignants ; 87,3 % exercent dans le secteur privé. Concernant leur travail, 91,3 % déclarent travailler le week-end ou les jours fériés, 45,7 % ont une modification de leur planning moins de 48 heures à l'avance, 47,4 % déclarent ne pas avoir les moyens de faire un travail de qualité avec comme principales raisons évoquées le manque de personnel (85,4 %) et le manque de temps (65,9 %), 72,3 % signalent avoir été victimes d'agression de la part des résidents et 41,6 % de la part des familles. 47,4 % déclarent que leurs conditions de travail ont des répercussions négatives sur la santé des résidents. 27,7 % ne s'estiment pas en bonne santé et 38,7 % signalent avoir au moins un problème de santé. Ceux qui disent concilier vie professionnelle et vie privée se disent être plus souvent en bonne santé ($p < 0,05$), ceux qui n'estiment pas faire un travail de qualité estiment plus souvent ne pas être en bonne santé ($p < 0,01$).



COMMUNICATIONS AFFICHÉES

Intensité du travail et ressources psychosociales chez les salarié·es ayant des fonctions de tutorat

Work intensity and psychosocial resources among workers with tutoring activity.

E. Maire*, C. Mardon, S. Volkoff

Le Cnam-CRTD, 41 rue Gay Lussac, 75005 Paris

Creapt, CEET, 61 rue du Landy, 93210 Saint-Denis

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : emeline.maire@lecnam.net (E. Maire)

Objectifs : la fonction de tuteur en entreprise est souvent jugée précieuse pour l'accueil et la fidélisation des collègues nouvellement arrivé·es. Mais les conditions de travail de celles et ceux qui endossent cette fonction sont peu examinées. Cet exposé propose une approche statistique à partir de résultats de l'observatoire Evrest.

Méthodes : Evrest est un observatoire pluriannuel par questionnaire auprès de salariés suivis par la médecine du travail. La base nationale utilisée rassemble les salariés nés en octobre et reçus en visite médicale obligatoire en 2021 et 2022 (n = 10 858). Les personnes étudiées ici sont identifiées grâce à la question « Depuis un an, avez-vous eu un rôle de formateur, de tuteur ? ». Cette question sera mise en relation avec différents items portant sur les conditions de travail et sur la santé, à l'aide de tris croisés et de modèles multivariés. Des mises en perspective longitudinales pourront également être proposées, en se limitant cette fois aux personnes ayant précédemment répondu au questionnaire en 2016-2017 (n=1779).

Résultats : 25 % des enquêté·es ont répondu affirmativement à la question étudiée. Cette proportion est un peu plus faible chez les femmes que chez les hommes, un peu plus élevée aux âges moyens que chez les plus jeunes ou les plus âgé·es, et plus élevée chez les cadres que chez les employé·es ou ouvrier·es. Les caractéristiques des tuteur·ices témoignent d'une intégration plus forte que leurs collègues au sein de leur entreprise : moins de contrats précaires ou de craintes pour leur emploi, davantage de possibilités d'entraide et de choix dans la manière de réaliser leur travail, davantage d'accès à des actions de formation. Ces surcroûts de « ressources psychosociales » ont pour contrepartie une confrontation plus fréquente à des formes de pression temporelle : hâte dans le travail, dépassements d'horaires, interruptions dans une tâche. En matière de santé, les tuteur·ices présentent davantage de signes de fatigue – les autres caractéristiques de leur santé ne montrant pas de spécificité.

Conclusions : au vu de ces résultats, un enjeu important dans les entreprises réside dans la possibilité de mettre en place des environnements collectifs favorables au tutorat, en agissant sur son organisation et son accompagnement mais aussi à l'échelle de l'organisation du travail dans sa totalité au vu du lien indissociable entre tutorat et conditions de travail (temporelles notamment) de celles et ceux qui exercent ce rôle.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Méthodes : les signes neuropsychologiques ont été explorés par analyse descriptive puis statistique par régression logistique à effets mixtes. Des facteurs de risque biomécaniques, organisationnels, psychosociaux, ergonomiques et d'autres facteurs relatifs aux conditions de travail aux terminus ont été étudiés. Des scores de cumul de contraintes biomécaniques ; d'intensité du travail ; de ressources psychosociales et d'insatisfaction des relations avec les services de l'entreprise, des conditions de travail aux terminus et de la cabine de conduite ont été construits.

Résultats : Les 674 conducteurs de la population de l'étude (86 % d'hommes) travaillaient dans 15 entreprises : 8 de < 150 salariés, 3 ayant 150 à 499 salariés et 4 de > 500 salariés. Parmi eux, 21 % se plaignaient de fatigue, 13 % d'anxiété et 17 % de troubles du sommeil. Les signes de fatigue, d'anxiété et de troubles du sommeil étaient moins liés aux hommes qu'aux femmes (OR = 0,30 [0,13-0,70]) et bien plus présents en cas d'intensité de travail élevée (OR = 7,77 [2,19-27,53]). Les troubles du sommeil étaient liés à un âge > 50 ans et à une forte intensité du travail (OR = 2,60 [1,16-5,84] et OR = 2,35 [1,26-4,37], respectivement). La fatigue était liée à une forte intensité de travail et à un important manque de ressources psychosociales (OR = 4,31 [2,33-7,95] et OR = 2,01 [1,17-3,47], respectivement). L'anxiété était liée à un important manque de ressources psychosociales (OR = 2,65 [1,29-5,45]).

Conclusions : Sans affirmer des liens de causalité, l'étude a attiré l'attention sur certaines conditions de travail encore peu soupçonnées. L'intensité du travail devra être maîtrisée. Les pratiques de gestion doivent être révisées afin de donner plus d'autonomie et de reconnaissance et d'encourager la coopération, l'apprentissage et la variété des tâches.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Facteurs d'altération de la santé mentale des conducteurs de bus en milieu urbain

M-A. Denis ^{a*}, M. Lefevre ^a, E. Tezgel ^b, F. Bellus ^c, N. Biot ^d, M. Bizighescu ^e, J-M. Castelan ^f, G-F. Causaprana ^e, M. Diabate ^g, C. Genet ^h, M. Jacquand ⁱ, V. Lamothe ^j, T. Lieutaud ^k, D. Ollagnon ^l, S. Onzon ^m, I. Piatek ⁿ, V. Poupet ^m, V. Romeas ^o, C. Roset ^p, M-N. Sombardier ^m, T. Steinmetz ^q, N. Vial ^r, H. Zouaoucha ^s, F-X. Thomas ^t, B. Charbotel ^{a b}

^a UMRESTTE-UMR T9405, Université Claude Bernard Lyon1, Lyon, France

^b Centre Régional de Pathologies Professionnelles et Environnementales, Hospices Civils de Lyon, Lyon, France

^c Sud Loire Santé au Travail, St Etienne, France

^d Presta Ain Beaujolais, Bourg-en-Bresse, France

^e KEOLIS Lyon, Lyon, France

^f Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise, Moulins, France

^g Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise, Vichy, France

^h Service de Prévention et de Santé au Travail Interprofessionnel du Cantal, Aurillac, France

ⁱ Service de Médecine et Santé au Travail, CHU de Clermont-Ferrand, Clermont-Ferrand, France

^j Presta Ain Beaujolais, Villefranche-sur-Saône, France

^k Prévention et Santé au Travail, Grenoble, France

^l Association de Santé au Travail de Haute-Savoie, Annecy, France

^m Association Interentreprise de Santé au Travail, La Prévention Active du Puy-de-Dôme, Clermont-Ferrand, France

ⁿ Service de Prévention et de Santé au Travail Interentreprise, Montluçon, France

^o Association Interentreprise de Santé au Travail de la Haute-Loire, Puy-en-Velay, France

^p Presantis, Vienne, France

^q Service de Prévention et Santé au Travail en Savoie, Chambéry, France

^r Service de Prévention et de Santé au Travail de la Loire, Roanne, France

^s Service de Prévention et de Santé au Travail Drôme Ardèche, Valence, France

^t Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail Rhône-Alpes, Lyon, France

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : marie-agnes.denis@univ-lyon1.fr (M-A. Denis)

Objectifs : les travailleurs exposés à de fortes pressions temporelles, à des tâches monotones et ayant peu de contrôle sur leur emploi du temps présentent des niveaux élevés de stress psychologique. Ainsi la fatigue, les troubles du sommeil et le trouble de stress post-traumatique sont souvent étudiés dans la littérature relative aux difficultés des conducteurs de bus. Au sein du projet EVREST (EVolutions et Relations En Santé au Travail) en Région Auvergne-Rhône-Alpes (France), cette étude a analysé les conditions de travail des conducteurs pour extraire des améliorations susceptibles de prévenir l'usure et la désinsertion professionnelle.

Évaluation de l'impact sur la santé attribuable aux risques psychosociaux au siège d'une grande entreprise nationale française

Assessment of the Health Impact Attributable to Psychosocial Risks at the Headquarters of a Large French National Company

C. Rogier

ACMS, Centre de Bagneux, 55 Rue Rouget de Lisle, 92150 Suresnes

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : christophe.rogier@acms.asso.fr

Objectifs : l'objectif de cette étude était d'évaluer l'impact des risques psychosociaux (RPS) sur l'état de santé du personnel d'une grande entreprise d'Ile de France pour en améliorer la prévention.

Méthodes : d'octobre 2021 à mai 2025, 1143 travailleurs vus en consultation de santé au travail systématique ou occasionnelle ont répondu à un questionnaire sur leur santé et leur exposition aux RPS selon le COPSQQ III (Arrêts de travail au cours de l'année précédente, scores WHO-5, de dépression PHQ-2, d'anxiété GAD-2, de santé auto-évaluée, de stress, d'épuisement, de trouble du sommeil, de troubles cognitifs et d'exposition à 4 types de violence interne et aux 21 catégories de RPS du rapport Gollac). Une altération de la santé a été considérée comme significative lorsqu'elle aurait pu justifier une consultation médicale. Les taux de prévalence de déclaration de RPS, d'altérations significatives de la santé (ASS) et de survenue d'arrêts de travail ont été estimés dans l'échantillon. Les associations entre les prévalences de déclarations de RPS et la prévalence des ASS ou de la survenue d'arrêt de travail au cours de l'année précédente ont été analysées par régression logistique et les fractions attribuables ont été calculées. L'âge, l'ancienneté, le genre et l'année ont été pris en compte.

Résultats : 32 % (368) ont déclaré une ASS, 28 % (323) au moins un arrêt de travail l'année précédente, entre 4 % et 97 % un RPS, entre 0,1 % et 6 % une violence interne (harcèlement, intention sexuelle, menace ou violence physique), avec peu de variations au cours du temps. Les exigences émotionnelles, la conciliation vie privée & professionnelle, l'insécurité professionnelle, un management inapproprié et l'insatisfaction au travail étaient indépendamment associés aux ASS (OR de 1,6 à 5,6 ; p de 0,031 à <0,0001). L'exposition à ≥ 1 de ces 5 RPS était associé à un OR de 3,5 (IC95 % :2,3-5,1 ; p <0,0001 ; RR à 2,5) et une fraction des ASS attribuable dans la population (FAP) de 55 %. Les arrêts de travail étaient associés à la conciliation vie privée & professionnelle, l'insécurité professionnelle, les marges de manœuvre, l'insatisfaction au travail et aux violences internes (OR de 1,5 à 2,5 ; p de 0,037 à <0,0001) ainsi qu'à l'exposition à ≥ 1 de ces 5 RPS (OR=2,7 ; IC95% :2,1-3,6 ; p <0,0001, RR à 2,3, FAP=37 %).

Conclusions : Une fraction importante des ASS (55 %) et des survenues d'arrêts de travail (37 %) auraient pu être évitée si les RPS avaient été mieux contrôlés. Ces résultats ont motivé la direction et les instances représentatives du personnel à mieux organiser leur prévention.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Exposition à des comportements hostiles au travail et consommation de substances psychoactives (SPA)

Exposure to hostile behaviour at work and use of psychoactive substances.

R. Salgues ^{a*}, O. Semoun ^b, H. Attali ^b, V. Mora ^b, I. Mounchetrou Njoya ^b, M. Noyé ^b, C. Wargon ^b, C.Zind ^b

^a Université Paris Cité Faculté de Santé UFR, 85 boulevard Saint Germain, 75005 Paris

^b ACMS, 55 rue du Rouget de Lisle, 92158 Suresnes Cedex

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : romainsalgues@gmail.com (R. Salgues)

Objectifs : en France, en 2021, les comportements hostiles au travail (CHT) ont une prévalence de 26 % et la littérature a mis en évidence un lien entre souffrance au travail et consommation de SPA. Cette étude décrit : la fréquence et la gravité des CHT, la consommation de SPA et ses fonctions professionnelles, récupérer après une journée de travail compliquée, tenir physiquement ou psychologiquement, s'intégrer dans le collectif, maintenir la productivité. Elle recherche un lien entre l'exposition à ces CHT et la consommation de SPA.

Méthodes : étude transversale, descriptive et analytique par auto-questionnaire incluant 1120 salariés suivis par l'ACMS, sur 3 mois et en utilisant le « Negative Acts Questionnaire-Revised » (NAQ-R). Deux groupes ont été déterminés en fonction du score NAQ-R : NAQ léger (existence d'exposition faible aux CHT), NAQ modéré/élevé.

Résultats : prévalence des CHT : 74,5 %, dont 34 % à un niveau modéré/élevé et 66 % un niveau léger. Les femmes, les 45 à 55 ans, les CDI et les salariés avec ancienneté de 1 à 5 ans sont les plus exposés ($p < 0,001$). Dans le groupe NAQ modéré/élevé (vs NAQ léger) : la consommation de SPA – psychotropes inclus – est plus élevée : 36,3 % vs 8,4 % ($p < 0,001$), comme celle des psychotropes seuls : 74,8 % vs 54,3 % ($p = 0,013$) ; les fumeurs ont déclaré avoir augmenté leur consommation de tabac depuis la prise de poste 42,6 % vs 25,9 % ($p < 0,001$). La consommation de SPA est attribuée au travail pour 78,6 % des salariés. Parmi les consommateurs, 72 % utilisent des psychotropes pour tenir psychologiquement ou physiquement ($p = 0,001$), 65,2 % de l'alcool pour « récupérer après une journée de travail compliquée » ($p < 0,001$).

Conclusions : les résultats montrent une consommation de SPA plus élevée que dans d'autres études et utilisée comme coping pour obtenir un soulagement pouvant entraîner dépendance et dégradation de la santé. La prévention primaire repose sur : l'information et la formation des entreprises sur le risque psychosocial généré par les organisations de travail, le dépistage médical précoce et la sensibilisation des professionnels de santé. L'objectif est de préserver la santé et de promouvoir un environnement professionnel éthique et durable, où le bien-être s'intègre à l'accomplissement de l'entreprise. Cette étude confirme l'enjeu de santé publique que représente la prévention primaire en santé au travail des CHT.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Résultats : les consommations de tabac montrent un fort gradient par CSP ; elles diminuent avec l'âge, particulièrement chez les hommes. Certains facteurs de risques psychosociaux (RPS) (pression psychologique, score de cumul du manque de pouvoir d'agir défavorable, devoir faire des choses qu'on désapprouve), ainsi que le score de cumul des contraintes physiques, présentent, chez les hommes, une faible association à cette consommation. La consommation de la population a décru depuis 2011 (de 25 % à 17 %). On retrouve plus de symptômes respiratoires, cardiovasculaires et neuropsychiques chez les fumeurs ainsi que d'obésité chez les anciens fumeurs. Les buveurs excessifs sont plus nombreux chez les hommes, particulièrement chez les moins de 30 ans, avec des différences minimales entre CSP. Certaines expositions psychosociales (dont le score d'intensité du travail défavorable, pression psychologique, devoir faire des choses qu'on désapprouve) sont associées à cette consommation excessive d'alcool. On retrouve plus d'obésité et de perturbations de la qualité du sommeil chez les buveurs excessifs.

Conclusions : ces résultats seront utiles pour cibler certaines populations lors des actions de prévention des conduites addictives. Ils incitent à intégrer les mécanismes d'adaptation dans la prévention des pratiques addictives en entreprise en y associant la prévention des RPS.

Déclaration de liens d'intérêts : tous les auteurs sont membres de services en charge de la Santé au Travail au sein des IEG et sont salariés d'EDF, Enedis, GRDF ou RTE.

Consommations de tabac et d'alcool déclarées par les salariés des Industries Électriques et Gazières et facteurs associés selon l'Observatoire Evrest

Tobacco and alcohol consumption reported by employees of the Electricity and Gas Industries and associated factors according to the Evrest observatory.

A. Adam ^{a*}, F. Alluard ^b, N. Biret ^c, T. Calvez ^d, M. Champagne ^e, F. Désert ^b, I. Lambert ^f, B. Lesage ^g, F. Monredon ^h, J. Phan-Van ^d

^a Service de Prévention et de Santé au Travail Enedis GRDF, 2 boulevard Cattenoz, 54 600 Villers-lès-Nancy

^b Service de Prévention et de Santé au Travail RTE, Immeuble WINDOW 7C, Place du Dôme, 92073 Paris la Défense Cedex

^c Service de Prévention et de Santé au Travail EDF, 97 avenue Pierre Brossolette, 92120 Montrouge

^d EDF Direction Prévention Santé Sécurité Groupe, 4 rue Floréal, 75017 Paris

^e Service de Prévention et de Santé au Travail Enedis GRDF, rue Grange Frangy, 71100 Chalon-sur-Saône

^f Service de Prévention et de Santé au Travail EDF, CNPE Civaux, BP64, 86320 Civaux

^g Service de Prévention et de Santé au Travail Enedis GRDF, 13 Bis Boulevard Robert Schuman, 62010 Arras

^h Service de Prévention et de Santé au Travail EDF, CNPE St Alban-St Maurice, B.P 31, 38 550 St Maurice l'Exil

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : amelie.adam@enedis-grdf.fr (A. Adam)

Objectifs : l'observatoire Evrest permet aux Services de Prévention et de Santé au Travail (SPST) des Industries Électriques et Gazières (IEG) de disposer d'indicateurs santé-travail, objets de débat avec les partenaires sociaux. Une analyse a été menée sur les consommations de tabac et d'alcool afin d'identifier les facteurs associés et d'éclairer la réflexion sur les pistes de prévention.

Méthodes : 110 366 questionnaires ont été exploités pour les analyses de la consommation de tabac. Deux questions relatives à la fréquence et à la quantité d'alcool consommée ont été introduites en 2020 ; 39 787 questionnaires ont été analysés. Les "buveurs excessifs" ont été définis empiriquement comme consommant au moins 5 verres 2 fois par mois ou au moins 3 verres 2 fois par semaine. Les principaux cofacteurs, l'âge, la CSP, l'entreprise et douze expositions psychosociales et physiques, ont été analysés par des régressions logistiques multivariées, séparément chez les hommes et les femmes. Les associations entre les consommations de tabac et d'alcool et les plaintes et signes cliniques ont été analysées secondairement.

Conditions de travail et projets de mobilité dans les Services du Premier Ministre : des interrelations multiples

Working conditions and mobility projects in the Prime Minister's Services: multiple interrelationships.

C. Mardon, S. Volkoff, C. Delgoulet*

Le Cnam-CRTD, 41 rue Gay Lussac, 75005 Paris

Creapt, CEET, 61 rue du Landy, 93210 Saint-Denis

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : celine.mardon@lecnam.net (C. Mardon)

Objectifs : depuis 20 à 30 ans, les gouvernements successifs souhaitent accroître la mobilité des agents de la fonction publique (FP). Outre les enjeux de statuts et de carrières déjà analysés dans ce contexte, il s'agit ici d'examiner les liens entre projets de mobilité et conditions de travail, la FP ayant suivi la tendance générale d'intensification du travail.

Méthodes : l'examen de ces relations est ici restreint aux services du Premier Ministre (SPM), une administration de la FP d'État employant près de 3000 agents. Notre enquête par questionnaire sur les liens entre âge, expérience et conditions de travail, auprès des agents des SPM en fonction en mars 2022 hors militaires (n=1040), est ici analysée sous l'angle spécifique des questions de mobilité. Des sous-catégories de répondants sont comparées, par tris croisés et régressions logistiques, à partir de la question suivante : « Dans les années à venir, envisagez-vous de changer de travail ? » ; avec pour réponse possible : « Oui et j'ai un projet précis dans les deux ans » (alias les « partants »), « Oui et j'ai un projet précis mais sans date définie » (les « orientés »), « Oui mais sans avoir de projet précis ni de date définie » (les « disponibles »), « Non, j'aimerais bien mais ça me semble difficile » (les « bloqués ») ou « Non, je ne le souhaite pas » (les « installés »).

Résultats : les projets de mobilité diminuent avec l'âge et avec la pérennité du statut d'emploi. Côté travail, une intensité plus forte est reliée à une probabilité plus élevée d'envisager de changer, et le clivage principal en matière de ressources psychosociales se situe entre les « installés » et les « bloqués » en défaveur de ces derniers. Des configurations diverses modulent ces tendances : l'ancienneté au poste contribue toutes choses égales d'ailleurs à diminuer l'inclination à la mobilité et à augmenter la probabilité de « blocage » (en partie parce qu'elle peut en résulter) ; jouent aussi la catégorie (les agents de catégorie A/A+ ayant plus fréquemment des projets), et les tensions avec la hiérarchie, composantes possibles des sensations de « blocage ».

Conclusions : ces résultats permettent de compléter les approches usuelles de la mobilité professionnelle, souvent sous l'angle de la « résistance au changement », et sont susceptibles d'éclairer les politiques de mobilité professionnelle déployées (ici dans une administration d'État) en interrogeant leur bien-fondé et leurs conditions de mise en œuvre.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Conclusions : ces premières données issues des inventaires des salons de coiffure renseignent sur la présence des PE dans les produits capillaires. Associés à une évaluation individuelle de l'exposition aux PE incluant des mesures biologiques, ces résultats contribueront à renforcer les démarches de diagnostic du risque chimique et de prévention dans les salons de coiffure.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Exposition professionnelle aux perturbateurs endocriniens des coiffeuses : premières données sur les inventaires des produits utilisés dans des salons de coiffure français

Occupational exposure to endocrine disruptors among hairdressers: first data of products used in French hair salons.

R. Pons ^{a,*}, A. Radauceanu ^a, A. Erb ^a, B. Adet ^a, F. Denis ^b, M-I Nioule ^a, M. Dziurla ^a, V. Martin ^a

^a Département Épidémiologie en Entreprise, INRS, rue du Morvan, 54519 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex

^b Département Toxicologie et Biométrie, INRS, rue du Morvan, 54519 Vandoeuvre-lès-Nancy cedex

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : romain.pons@inrs.fr (R. Pons)

Objectifs : Du fait de leur activité professionnelle, les coiffeuses sont exposées très régulièrement à des perturbateurs endocriniens (PE) présents dans les produits capillaires. L'absence de fiche de données de sécurité rend l'identification des produits contenant des PE complexe pour les services de prévention et de santé au travail (SPST).

Dans le cadre d'une étude épidémiologique transversale menée actuellement avec 15 SPST, et qui vise notamment à évaluer l'exposition professionnelle des coiffeuses au résorcinol (perturbateur de la fonction thyroïdienne) et aux perturbateurs endocriniens, des inventaires des produits utilisés dans les salons de coiffure ont permis d'identifier les substances présentes dans les produits et ainsi d'apporter les premières données françaises sur l'exposition des coiffeuses aux PE.

Méthodes : pour chaque coiffeuse incluse dans l'étude épidémiologique, une visite du salon accompagnée d'un inventaire des produits capillaires utilisés permettent de documenter l'exposition aux PE. Les substances présentes dans ces produits sont identifiées d'après l'étiquette du produit et leur potentiel caractère perturbateur endocrinien est évalué à partir de différentes listes : Endocrine disruptor lists, liste ANSES, liste Deduct.

Résultats : entre janvier 2023 et septembre 2024, 23 salons ont fait l'objet d'un inventaire, dans 5 départements français (Cher, Calvados, Marne, Seine-et-Marne et Eure-et-Loir). En moyenne, les 23 salons employaient 3 coiffeuses (seuls 2 salons employaient 1 homme) et accueillait en moyenne 103 clients par semaine. Au total, 3 552 produits ont été recensés et ont fait l'objet d'une analyse de leur composition et 41 PE avérés, suspectés ou en cours d'évaluation ont été identifiés. Plus de 75% des produits capillaires recensés contiennent au moins 1 PE (plus de 80% pour les colorations). Le résorcinol, présent quasi-exclusivement dans les colorations, a été référencé en moyenne dans environ 50% des produits recensés, avec un taux variable selon les salons (de 0% à près de 75% des colorations).

Un outil pour interroger les mesures d'exposition recueillies dans les lieux de travail en France depuis 1987

A tool to query exposure measurements collected in French workplaces since 1987.

G. Mater, A. Emili, B. Savary, A. Humbert et J-F. Sauvé*

INRS, département Métrologie des polluants

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : barbara.savary@inrs.fr (B. Savary)

Objectifs : les bases de données d'exposition professionnelle représentent d'importantes sources d'information pour la surveillance des expositions. Malheureusement, les informations contenues dans ces bases sont rarement accessibles au public, en dehors de synthèses descriptives sommaires par secteur industriel et substance chimique. Nous avons cherché à développer un outil en ligne permettant d'accéder librement à des données statistiques d'exposition pour des scénarios spécifiques, en exploitant les données recueillies dans les lieux de travail français depuis 1987 et stockées dans la base de données Colchic.

Méthodes : l'outil repose sur une base de données contenant plus de 835 000 résultats d'exposition à 626 substances chimiques. Pour chaque substance, il est possible d'effectuer des requêtes en combinant dix variables d'exposition : période temporelle, secteur d'activité, métier, tâche, taille de l'entreprise, type de procédé (ex. : ouvert, fermé), fréquence d'exposition, produit associé à l'exposition (ex. : « peintures et vernis »), ventilation générale et captage à la source.

Des diagrammes en anneau affichent dynamiquement la répartition des données entre les catégories pour chaque variable, afin d'aider les utilisateurs à orienter leurs requêtes. Des statistiques descriptives (ex. : nombre d'échantillons, quantiles, proportion d'échantillons dépassant la valeur limite d'exposition) sont fournies lorsqu'au moins cinquante mesures sont disponibles. Un rapport imprimable détaillé, avec des graphiques enrichis et des informations sur les co-expositions et les tendances temporelles, peut également être généré.

Résultats : l'outil en ligne est disponible gratuitement en français et en anglais sur le site de l'INRS à l'adresse suivante : <https://www.inrs.fr/outil110>.

Conclusions : cet outil fournit des informations sur les niveaux d'exposition historiques et récents à un large éventail de substances chimiques et de situations professionnelles. Ces niveaux d'exposition sont issus de mesures effectuées lors d'activités de prévention en entreprise par les laboratoires interrégionaux des Carsat/Cramif dans des secteurs d'activités variés (industries, bâtiments et travaux publics, commerces, services, etc.), dans des établissements ayant des effectifs allant d'un à plusieurs centaines de salariés. Il peut être utile aux experts en hygiène du travail et en épidémiologie professionnelle pour une estimation des expositions actuelles et passées et pour la prévention.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Conclusions : ces indicateurs fournissent un panorama de l'ensemble des travailleurs exposés aux poussières de bois au niveau français, en considérant l'ensemble de la population des travailleurs. Ils permettent notamment la surveillance de cette exposition au cours du temps dans la population et aident au ciblage des groupes populationnels les plus concernés par l'exposition à ce cancérigène.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Expositions professionnelles aux poussières de bois en 2019 en France à partir d'une matrice emplois-expositions

Occupational exposure to wood dust in France in 2019 based on a job-exposure matrix.

L. Garras ^a*, S. Ducamp ^a, M. Houot ^b, C. Pilorget ^a

^a Santé publique France, Direction Santé Environnement Travail, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex, France

^b Santé publique France, Direction Appui, Traitements et Analyses des données, 12 rue du Val d'Osne, 94415 Saint-Maurice Cedex, France

*Auteur correspondant.

Adresse e-mail : loic.garras@santepubliquefrance.fr (L. Garras)

Objectifs : les poussières de bois, omniprésentes dans de nombreux environnements industriels, représentent un risque pour la santé des travailleurs. Ces particules, générées lors de la manipulation et de travaux réalisés sur des matériaux en bois, sont associées à des maladies respiratoires, des allergies et des cancers. Cette étude présente une description de l'exposition professionnelle aux poussières de bois en France hexagonale en 2019, évaluée à partir d'une matrice emplois-expositions.

Méthodes : dans le cadre du programme Matgéné de Santé publique France, une matrice emplois-expositions (MEE) aux poussières de bois a été conçue par expertise. Cette MEE évalue l'exposition aux poussières de bois pour tous les emplois (profession dans un secteur d'activité) en France, entre 1970 et 2020, quel que soit le statut du travailleur (salarié/non-salarié). Elle fournit une probabilité d'exposition par emploi et par période. Le croisement de cette MEE avec les données du recensement de la population de 2019 a permis d'estimer le nombre et la proportion de travailleurs exposés aux poussières de bois pour l'ensemble des professions et secteurs d'activité selon le statut du travailleur chez les 20-74 ans.

Résultats : l'exploitation de ces données indiquait qu'environ 304 500 travailleurs (1,2 % de la population des actifs en emploi) étaient exposés aux poussières de bois en France en 2019, dont 210 800 salariés et 93 700 non-salariés. Les travailleurs exposés sont répartis dans la construction (130 300), le tertiaire (87 700), l'industrie (68 000) et l'agriculture (18 500). En étudiant les catégories sociales des travailleurs exposés, les artisans étaient les plus représentés que ce soit chez les hommes (27 % des exposés) ou les femmes (24 %). Chez les femmes, la majorité des exposées travaillait dans le secteur du commerce de gros (5 200 travailleuses exposées) contrairement aux hommes dont la majorité des exposés était retrouvée dans les travaux de construction spécialisés (122 000 travailleurs exposés). Ces résultats seront détaillés par sexe et statut du travailleur.

Conclusions : ces travaux ont permis de décrire les expositions à une sélection de nuisances professionnelles dans la population du BTP, en considérant des statuts différents de travailleurs (salariés, indépendants et intérimaires). Ils montrent la grande variété des expositions dans ce secteur et pointent les différences par rapport à la population générale. Ils seront complétés par l'exploitation de données disponibles en open data pour décrire les expositions non couvertes par le programme Matgéné.

Déclaration de liens d'intérêts : les auteurs déclarent ne pas avoir de liens d'intérêts.

Les expositions des travailleurs du bâtiment et des travaux publics en France en 2019, évaluées dans le programme Matgéné

Occupational exposures of construction' workers in France in 2019 assessed from the Matgéné program.

C. Pilorget ^{a*}, L. Delabre ^a, S. Ducamp ^a, L. Garras ^a, M. Houot ^b, G. Rabet ^b

^a Santé publique France, Direction Santé Environnement Travail, 12 rue du val d'Osne, 94 415 St Maurice Cedex

^b Santé publique France, Direction Appui, Traitement et Analyse des données, 12 rue du val d'Osne 94 415 St Maurice Cedex

*Auteure correspondante.

Adresse e-mail : corinne.pilorget@santepubliquefrance.fr (C. Pilorget)

Objectifs : les travailleurs du bâtiment et des travaux publics (BTP) constituent une population d'intérêt compte tenu de sa taille et de la variété d'emplois, de tâches et d'expositions professionnelles associés. Le programme Matgéné vise à évaluer l'exposition au niveau populationnel en France par la réalisation de matrices emplois-expositions (MEE) et l'estimation d'indicateurs. L'objectif des travaux présentés visait à décrire en France en 2019 les expositions professionnelles des travailleurs du BTP évaluées dans le cadre de Matgéné.

Méthodes : les travailleurs du BTP ont été définis comme les salariés, dirigeants ou artisans d'une entreprise du BTP et les intérimaires occupant des professions réalisant des tâches spécifiques du BTP. Les MEE développées pour les poussières de bois, de silice, les laines minérales, le formaldéhyde, trois grandes familles de solvants, le bruit et le travail de nuit ont été croisées avec le recensement de la population des travailleurs de 2019. Ce croisement réalisé sur les données d'emploi a permis d'estimer le nombre et la proportion de travailleurs du BTP exposés aux nuisances étudiées, ainsi que leurs intervalles de sensibilité.

Résultats : en 2019, la population du BTP représentait 1 716 590 travailleurs, constituée de 11,5 % de femmes, 22,9 % de travailleurs indépendants et 4,6 % de travailleurs intérimaires (selon notre définition). L'exposition la plus représentée était le bruit (62,1 % [52,2-67,7] d'exposés), suivie des poussières de silice (39,2 % [36,7-42,2]), des laines minérales (29,7 % [21,9-38,1]) et des carburants et solvants pétroliers (12,7 % [8,2-17,5]). Les proportions de travailleurs exposés étaient supérieures à celles de la population générale pour ces quatre nuisances, mais également pour le formaldéhyde et les poussières de bois ; à l'inverse, les travailleurs du BTP étaient moins concernés par le travail de nuit et les solvants oxygénés.